



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire

Secrétariat Régional SUD-EST

Marseille le 12/06/24,

DECLARATION LIMINAIRE CSA REGIONAL PLACEMENT

Les politiques néolibérales et les idées d'extrême droite : Destruction du service public de protection de l'enfance et de protection judiciaire de la jeunesse. Le placement judiciaire s'éteint à la PJJ

Ce CSA concernant le schéma régional placement intervient au lendemain des résultats des élections européennes du 9 juin qui sont un séisme politique du fait du vote massif pour les partis d'extrême droite.

Le SNPES-PJJ-FSU condamne la stratégie purement politicienne du président de la République qui joue avec le feu en faisant le choix de dissoudre l'assemblée nationale.

Le SNPES-PJJ-FSU appelle à la mobilisation et à l'unité des forces progressistes de gauche pour faire barrage à l'obscurantisme d'extrême droite. Les idées d'extrême droite fragmentent notre société. Elles amènent discriminations, inégalités, et sont une atteinte à la démocratie. Les jeunes et les familles que nous accompagnons à la PJJ seront les premières victimes de cette idéologie raciste et sécuritaire, les premiers impactés, si le RN constitue une majorité parlementaire.

Madame la DIRPJJ Sud-Est, nous tenons à réaffirmer nos valeurs humanistes, progressistes et de transformation sociale, et nous vous exprimons nos craintes.

Dans ce contexte, quelle est la politique de placement à DIRPJJ Sud-Est ?

Sachez qu'à la lecture de vos neuf pages de présentation, nous nous sommes demandés s'il y avait encore quelqu'un à la DIRPJJ Sud-Est pour porter cette question du placement ?

Nous nous questionnons quant au power-point sans analyse, est-ce un manque de considération pour le placement à la PJJ, pour les professionnel.le.s, ainsi que les jeunes qui y sont accueillis.

Nous partageons certains de vos constats. Mais à quand des actions concrètes sur le terrain ? Les constats ont été faits depuis longtemps, nos collègues souffrent et la situation commence à devenir critique, notamment dans les CEF. Et cela dès leur titularisation et la sortie de formation, voire lors de leurs périodes de stage. Aujourd'hui, les professionnel.le.s attendent des actes et une mise en route de vos plans d'action.

Le SNPES-PJJ-FSU rejoint certaines de vos perspectives que nous portons depuis longtemps : doctrine concernant le travail de nuit dans les hébergements, diversification des solutions de placement (ISEMA, créations de structures type UEHC, lieux de placement mixtes, véritables familles d'accueil salariées et formées, Placement à domicile...). Elles peuvent

répondre aux complexités des situations qui nécessitent une individualisation de la prise en charge et une offre diversifiée de placement (rajeunissement des jeunes pris en charge en foyer, augmentation des filles et des jeunes majeurs, jeunes avec des troubles psychiques, beaucoup de jeunes liés au trafic de stupéfiants...). Mais, à quand la mise en acte par la DIRPJJ Sud-Est ? Pour exemple, le "serpent de mer" ISEMA, mis en avant par la DT 13 depuis 2020 n'est toujours pas ouvert.

Nous dénonçons également les moyens financiers octroyés aux CEF, qui dysfonctionnent, aux dépens des structures diversifiées qui manquent cruellement dans la région. Nous rappelons notre conviction que les CEF soient transformés en EPE (UEHC et HD). Structures qui en période d'austérité annoncée avec des résultats plus bénéfiques pour les adolescent.es placé.es. Certains CEF accueillent 4 jeunes pour 15 éducateurs.trices, quand l'HD d'Antibes pour exemple prend 18 jeunes en charge pour 2 éducateurs depuis des mois.

Le nombre de places en hébergement collectif ou diversifié est en inadéquation avec les besoins, et ce puis plusieurs années maintenant. Il manque une véritable politique active et volontariste de la part de la DIRPJJ Sud-Est.

Les restrictions budgétaires annoncées inquiètent fortement le SNPES-PJJ-FSU et l'ensemble des professionnel.les! Le quotidien financier est difficile entre les restrictions de commandes alimentaires, celles de camps refusés pour cause d'enveloppes restreintes, ainsi que les restrictions voire suppressions totales des activités culturelles, sportives, éducatives payantes pour les jeunes, sous couvert de réductions budgétaires.

Pour rompre avec le manque d'attractivité du métier, et avec le malaise des professionnel.le.s exerçant en lieux de placement PJJ, Peut-être pourriez-vous être précurseur.se d'un réel travail sur l'identité professionnelle ? Avec la reprise de l'autonomie pédagogique des équipes garante d'un cadre de travail apaisé. Un travail conjoint avec les équipes sur les admissions, une prise en compte des analyses des professionnel.les de terrains, de leurs réalités, et non une réponse aux injonctions des juges.

Le SNPES-PJJ-FSU revendique des moyens pour les placements protecteurs pour la jeunesse que nous accompagnons à la DIRPJJ Sud-Est.

Pour autant l'urgence d'aujourd'hui est de participer aux mobilisations en cours. Nous appelons de nos vœux à un Front Populaire social et écologique.

Face au danger de l'extrême droite, la bataille se jouera dans les urnes le 30 juin 2024 et le 7 juillet 2024. Le SNPES-PJJ/FSU avec la FSU, agissons et mobilisons-nous partout en France le samedi 15 juin pour faire entendre nos voix et proposer des alternatives de progrès.

Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social Protection Judiciaire de la Jeunesse - Fédération
Syndicale Unitaire- région SUD-EST

Tél : 07 76 11 53 21/07 71 32 11 28 Mail : snpespaca@gmail.com